



Programme Arabe des normes alimentaires

Vers des normes horizontales convergentes et fondées sur la science

Contexte

L'Organisation arabe de développement industriel, de normalisation et d'exploitation minière (AIDSMO) a la responsabilité de soutenir l'unification des normes appliquées dans les pays membres, à savoir les pays de la Ligue des États arabes, membres de l'AIDSMO.

Bien que plusieurs normes alimentaires aient été élaborées dans le cadre des activités d'AIDSMO, ces normes ont tendance à être des normes de produits et sont principalement basées sur la proposition d'un ou d'un groupe de pays, l'adoption de leurs normes servant de base à la norme arabe proposée. Les normes alimentaires arabes ont un faible historique d'adoption en tant que normes régionales par les États membres de l'AIDSMO.

Avec la pression croissante exercée sur les organismes de réglementation alimentaire pour qu'ils élaborent des décisions réglementaires alimentaires fondées sur une approche solide d'analyse des risques et les opportunités créées par l'Initiative du Codex arabe pour mobiliser les ressources des pays arabes liées au développement de la réglementation alimentaire, au partage de données et d'informations au cours des deux dernières années, il y a une volonté d'envisager une approche améliorée pour le développement et la formulation de normes de sécurité alimentaire, de nutrition et de qualité fondées sur une justification scientifique et technique plus solide et, plus important encore, sur des données collectées et représentatives de la région.

En outre, la collaboration avec GFORSS et son réseau croissant d'experts de la région arabe dans le cadre du Réseau arabe d'analyse des risques alimentaires (AFRANet), ainsi que les investissements réalisés pour lancer le développement d'une base de données arabe sur les contaminants alimentaires, grâce au cofinancement de l'Organisation mondiale de la santé, offre une impulsion supplémentaire pour envisager le développement, sous la direction d'AIDSMO, du Programme arabe de normes alimentaires, en tant qu'initiative pilote visant à formuler des normes alimentaires fondées sur la science et applicables à la région arabe, basé sur des évaluations scientifiques alignées sur les meilleures pratiques d'évaluation des risques alimentaires et impliquant une expertise croissante de la région arabe.

Le projet de programme arabe de normes alimentaires : ce qui va changer

Pour les domaines de normalisation alimentaire considérés comme prioritaires par les autorités compétentes en matière alimentaire de la région et par les parties prenantes, le programme pilotera la formulation de propositions de normes alimentaires visant à créer une convergence plus forte des dispositions réglementaires alimentaires entre les pays de la région arabe, et ancrées dans Normes Codex qui serviront de base à l'adaptation ou à l'éventuelle adoption des dispositions proposées dans la région arabe.

L'accent sera mis sur les domaines considérés comme constituant des obstacles au commerce intrarégional dans la région, dans la plupart des cas considérés comme injustifiés par des arguments scientifiques ou fondés sur des preuves.

En pilotant le programme sur certains domaines d'élaboration de normes horizontales tels que les contaminants dans les aliments ou les additifs alimentaires, cette initiative visera également à développer progressivement les bases nécessaires à l'évaluation des risques en matière de sécurité alimentaire, nécessaires à toutes les parties prenantes de la région, aux autorités compétentes en matière alimentaire et à l'industrie. Acteurs également.

Ces ensembles de données fondamentales auront pour objectif de devenir accessibles à tous, contribuant ainsi à la capacité des acteurs de l'industrie alimentaire à élaborer des soumissions aux régulateurs alimentaires arabes pour les demandes nécessitant des approbations préalables à la commercialisation dans de nombreuses juridictions, telles que les additifs alimentaires ou les allégations de santé.

Des projets pilotes seront développés dans le cadre de ce programme avec une priorité initiale accordée à :

- ❖ Contaminants dans les aliments,
- ❖ Additifs alimentaires,
- ❖ Gestion des allergènes alimentaires,
- ❖ Méthodes de référence d'analyse et d'échantillonnage

La figure 1 illustre la manière dont un projet pilote sur les contaminants présents dans les aliments serait lancé puis géré.



Figure 1 : Proposition de cadre de gestion des contaminants dans les aliments à développer à titre pilote dans le cadre du Programme arabe de normes alimentaires

Considérations pour l'organisation et la gestion du programme

AIDSMO, en tant que gardien des normes dans la région arabe, supervisé par le Haut Comité arabe de normalisation, développera et gèrera la gouvernance du programme, conformément aux directives et procédures de l'organisation.

AIDSMO, grâce à sa collaboration avec GFORSS, couverte par un protocole d'accord entre les deux organisations, développera les besoins de financement et la durabilité des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce programme.

AIDSMO et GForSS travailleront avec les compétences existantes et en développement en matière d'analyse des risques alimentaires disponibles auprès des autorités compétentes en matière alimentaire dans la région arabe et au-delà pour soutenir le développement de projets pilotes faisant partie de ce programme arabe de normes alimentaires (Figure 2).

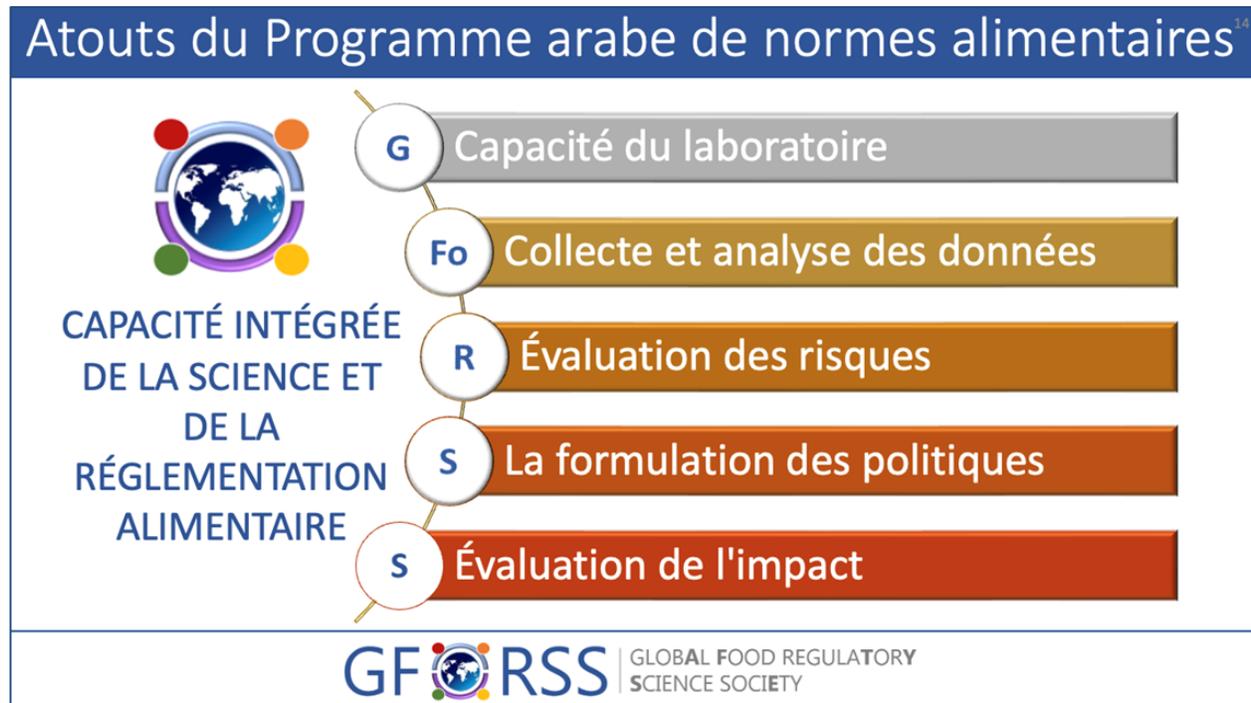


Figure 2 : Atouts envisagés dans le cadre du développement du programme arabe de normes alimentaires

Bien qu'elle soit considérée comme axée sur des initiatives pilotes, l'AIDSMO s'efforcera de soutenir le Programme arabe de normes alimentaires de manière à ce qu'il offre une référence fiable et solide aux autorités arabes compétentes en matière d'alimentation et contribue ainsi aux efforts supplémentaires de convergence des réglementations alimentaires dans la région arabe.

Ce qui est recherché des contributeurs

Ce programme est mis en œuvre conjointement par GForSS en collaboration avec la Plateforme d'analyse des risques alimentaires et d'excellence en réglementation de l'Université Laval et l'Institut de nutrition et d'aliments fonctionnels (INAF).

Les projets seront gérés avec une transparence totale quant à la manière dont les fonds sont utilisés, y compris un rapport complet sur la planification des différentes étapes et des rapports.

Les contributions à ce programme peuvent être faites soit à :

- GForSS : <https://gforss.org/initiatives/24-01/#form>
- PARERA : <https://www.dprd.ulaval.ca/donner/fonds/0645/>